



Marché public de prestations intellectuelles n° 19 010 PNCAL

Procédure Adaptée (MAPA) article R2123-1 du Code de la Commande Publique

**État des lieux de la pêche professionnelle et de loisir
dans le Parc national des Calanques**

<i>N° Version</i>	<i>Date</i>	
V0	Juin 2019	Rédaction Patrick Bonhomme – Parc national des Calanques
V corrigée (envoyée)	Juin 2019	Relecture/Validation Direction du Parc national des Calanques

D.C.O.E.

Le candidat doit dater et signer le présent dossier de consultation

PARC NATIONAL DES CALANQUES

141 Avenue du Prado
13008 MARSEILLE
Tél. 04 20 10 50 00

Marseille, juillet 2019
Le présent document contient 7 pages

Table des matières

OBJET DU MARCHE ET DISPOSITIONS GENERALES.....	3
Parties contractantes au sens du présent document.....	3
Documents de référence et abréviations utilisées.....	3
Objet du marché.....	3
Type de marché et procédure.....	3
Motif du non allotissement	3
Lieu d'exécution du marché.....	3
Nature des prestations.....	4
Durée du marché.....	4
Délai de réalisation de l'étude	4
Désignation du comptable assignataire.....	4
CONDITIONS DE CONSULTATION.....	5
Condition de participation.....	5
Groupement.....	5
Validité de l'offre	5
Conditions de publicité/retrait des dossiers de consultation.....	5
Publicité.....	5
Conditions de retrait du DCOE.....	5
Présentation des offres.....	5
Jugement des offres.....	7
Conditions de dépôt des offres.....	7
Dématérialisation de la consultation : remise des offres par voie électronique impérativement.....	7
Copie de sauvegarde de l'offre	7
Dispositions diverses.....	7
Négociation.....	7
Modification en cours d'exécution.....	7
Avenant	7
Variantes & options.....	7
Renseignements complémentaires.....	8

OBJET DU MARCHE ET DISPOSITIONS GENERALES

Parties contractantes au sens du présent document.

Le POUVOIR ADJUDICATEUR est le PARC NATIONAL DES CALANQUES, établissement public administratif représenté par François BLAND nommé par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement en date du 23 avril 2013.

Le MAITRE D'OUVRAGE est le POUVOIR ADJUDICATEUR représenté par la personne responsable du marché, chargée de diriger et de contrôler l'exécution des prestations et de proposer leur réception et leur règlement.

Le TITULAIRE est l'opérateur économique qui conclut le marché avec le POUVOIR ADJUDICATEUR..

Documents de référence et abréviations utilisées

La consultation fait référence aux documents en vigueur dans leur plus récente mise à jour à la date limite de remise des offres suivant :

- C.C.A.G. PI :Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles.
- C.C.P. Code de la Commande Publique, applicable au 01/04/2019.

Ces documents ne sont pas annexés au présent document.

Terminologie, sigles et abréviations utilisés :

DCOE – Document de Consultation des Opérateurs Economiques

RC – Règlement de la Consultation

CCAP - Cahier des Clauses Administratives Particulières

CCTP – Cahier des Clauses Techniques Particulières

AE – Acte d'Engagement

ZNP – Zone de Non-Prélèvement

ZPR – Zone de Protection Renforcée

PNCaI – Parc National des Calanques

COTEC – Comité de pilotage Technique

Objet du marché

Réalisation de l'étude « État des lieux de la pêche professionnelle et de loisir dans le Parc national des Calanques », à réaliser au cours des années 2019 à 2021.

Code CPV : 713 13 000 Sce de conseil en ingénierie de l'environnement.

Type de marché et procédure

Marché unique de prestations intellectuelles, passé selon la procédure dite adaptée - MAPA, conformément à article R2123-1 du Code de la Commande Publique.

Motif du non allotissement

Il n'y a pas d'identification de services, prestations ni lieux distincts les rendant dissociables.

Lieu d'exécution du marché

Réalisation d'une étude de la pêche, à l'échelle de l'ensemble des espaces maritimes du Parc national des Calanques : Cœur marin (4630 ha) et Aire Marine Adjacente (97 000 ha).

Nature des prestations

Les prestations demandées comprennent cinq parties :

- 1- Caractérisation de l'activité de pêche professionnelle,
- 2- Caractérisation des pratiques et captures de la pêche de loisir,
- 3- Répartition de l'effort de pêche,

- 4- Analyse des résultats,
- 5- Propositions d'éléments/pistes de gestion.

Dans chacune des parties relatives à l'acquisition de données, le candidat s'attachera à préciser les métriques mesurées et les variables calculées.

Durée du marché

Le délai d'exécution s'entend à compter de la date de réception de la notification du marché qui pourra valoir ordre de service pour le démarrage des prestations.

A titre indicatif et non contractuel, les acquisitions de terrain seront conduites au cours de deux cycles annuels, au cours des années 2019 à 2021. Les investigations de terrain devront prendre en compte la saisonnalité des différentes pratiques et proposer un plan d'échantillonnage structuré, adapté aux activités exercées, et prenant en compte leur intensité (côte/large, est/ouest). Les résultats finaux seront rendus au terme des campagnes de terrain dans un délai de 4 mois.

Une stratégie globale de la mise en œuvre des différentes parties de l'étude devra être proposée sur toute la durée de l'étude.

Délai de réalisation de l'étude

L'étude sera conduite dans un **délai maximum de 28 mois** (hors délais de validation par le maître d'ouvrage), à partir de la réception par le prestataire de la notification du marché.

L'étude est divisée en 3 phases :

1ère phase – 6 premiers mois

Bilan des campagnes d'acquisition de terrain 2019-2020,
Bilan des premières analyses de données recueillies,

-> **Rapport premières campagnes 2019 - 2020**

2ème phase – 6^{ème} au 18^{ème} mois

Bilans des campagnes d'acquisition de terrain 2020-2021,
Traitement, analyse des résultats de la première année d'acquisition,

-> **Rapport intermédiaire, première année de suivi**

3ème phase – 19^{ème} au 28^{ème} mois

Bilans des campagnes d'acquisition de terrain 2021
Traitement, analyse résultats des deux années d'acquisition
Proposition d'éléments/pistes de gestion

-> **Rapport final 2019 –2021 : premier trimestre 2022**

Chaque phase fera l'objet d'un rapport rédigé par le prestataire. Le prestataire devra en outre proposer un calendrier prévisionnel, ainsi que la décomposition du prix global et forfaitaire, de l'ensemble de la mission.

Désignation du comptable assignataire

L'agent comptable pour le Parc national des Calanques est :
Madame Chantal BOUTEILLE
AFB Agence Française de la Biodiversité, pôle de Montpellier
Immeuble Tabella 125 Impasse Adam Smith
34470 PEROLS

CONDITIONS DE CONSULTATION

Condition de participation

Exclusion : Les entreprises ne doivent pas être en situation leur interdisant de soumissionner selon les conditions du C.C.P, articles L2141-1 à 6.

Elles doivent répondre aux conditions d'accès à la commande publique conformément à l'article R2142-1. Elles doivent justifier de leur capacité à mener à bien les travaux définis dans le C.C.T.P.

Groupement

Il est demandé au prestataire de se mettre en capacité de réaliser, avec toutes les compétences requises, les différentes parties de la demande qui sont de nature différente.

Dans le cas d'un groupement, le Pouvoir adjudicateur souhaite que celui-ci soit conjoint. Le mandataire sera désigné dans l'acte d'engagement ; il sera chargé de remettre les offres, signer le marché, coordonner les prestations des membres du groupement, en assurer la gestion administrative et financière. Il sera solidaire de chaque membre du groupement pour l'exécution du marché.

Composition du groupement : les membres du groupement présentant une offre ne peuvent pas s'engager auprès de plusieurs groupements. Toute présence d'un même candidat dans plusieurs groupements entraînera l'élimination de ces offres.

Validité de l'offre

Le délai de validité de l'offre est de trois mois.

Conditions de publicité/retrait des dossiers de consultation

Publicité

L'Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) est publié dans le Journal d'Annonces Légales la Provence, -sur le profil d'acheteur du Parc national des Calanques, son site Internet <http://www.calanques-parcnational.fr/>, rubrique "Marchés publics" ainsi que sur la Plate-forme des Achats de l'État (PLACE) www.marches-publics.gouv.fr.

Conditions de retrait du DCOE

Le DCOE et ses annexes sont déposés sur la Plate-forme interministérielle des Achats de l'État (PLACE) à l'adresse www.marches-publics.gouv.fr. Tout candidat qui le souhaite peut les télécharger librement, les imprimer et présenter son offre dans les conditions définies ci-après.

Tous les renseignements complémentaires seront mis en ligne sur la Plate-forme des marchés. Le pouvoir adjudicateur n'a pas la responsabilité d'un téléchargement anonyme : il ne pourra donc pas apporter les renseignements/précisions complémentaires demandés par un autre candidat.

Présentation des offres

Le dossier à remettre par le candidat comprendra les pièces suivantes :

1/ Pièces de la candidature :

Attestations

- Assurance professionnelle
- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet
- La déclaration sur l'honneur annexée au présent document dûment datée et signée par le représentant de l'entreprise candidate

Capacité économique, technique et financière

- DC1 (lettre de candidature, habilitation du mandataire par ses co-traitants)
- DC2

(ces documents sont téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires->)

- Kbis

- Le candidat devra offrir les garanties minimales du point de vue de ses capacités professionnelles permettant la réalisation des prestations. La preuve de sa capacité peut être apportée par tout moyen, certificat d'identité professionnelle ou références de prestations, en lien avec le présent marché.

- Références et moyens : le prestataire fournira une présentation champs de compétences, moyens humains, une liste des références des prestations similaires de moins de trois ans. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

2 / Projet de marché comprenant :

- Le DCOE comprenant le RC, le CCAP, le CCTP, l'AE et annexes dûment remplis, datés et signés
- A l'appui de son offre, le candidat devra remettre un mémoire technique comprenant les documents justificatifs suivants :
 - une présentation des références et compétences du candidat : pour la réalisation de missions similaires et de travaux sur le territoire d'étude ;
 - une présentation de l'équipe et des moyens mis en œuvre ;

- les prestations que le candidat envisage de sous-traiter ;
 - la méthodologie et le calendrier de réalisation de l'étude ;
 - les éventuels compléments et précisions au présent CCTP ;
 - le chronogramme de l'étude précisant les principales étapes et les phases de validation ;
 - les dispositions que le candidat envisage pour garantir la qualité des prestations.
- **La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF), établi par le candidat et signé, prenant en compte :**
 - Coût

La proposition technique chiffrée doit intégrer tous les éléments nécessaires pour assurer cette prestation (décomposition du prix global et forfaitaire, prenant en compte les prestations demandées au CCTP). L'ensemble des frais annexes générés par la mission (déplacements, hébergement, restauration ...) sont réputés avoir été pris en compte dans le prix global et forfaitaire. La proposition devra préciser la méthodologie appliquée, les moyens humains et matériels utilisés, le détail des temps de base envisagés, en identifiant également les aspects de sous-traitance.

- Dans le cas d'un groupement, la répartition financière entre les membres du groupement.
- R.I.B.

En cas de sous-traitance,

- L'acceptation de chaque sous-traitant et l'agrément de ses conditions de paiement, le montant que le candidat entend sous-traiter : DC4
- Il sera fourni les éléments nécessaires de la liste ci-dessus pour chaque sous-traitant.

En cas de co-traitance,

- Il sera fourni les éléments nécessaires de la liste ci-dessus pour chacun des co-traitants.

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira les attestations sociales et fiscales de moins de six mois.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont été déjà transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Ils ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et de cet espace et que l'accès à celui-ci soit gratuit.

L'offre de l'entreprise sera entièrement rédigée en langue française.

EXAMEN DES CANDIDATURES : dans le cas de pièces manquantes, le pouvoir adjudicateur pourra demander à tous les candidats de compléter leur dossier de candidature, selon l'art. R2144-2 et 6 du CCP.

Jugement des offres

L'offre économiquement la plus avantageuse sera retenue, selon les critères et leur pondération respective ci-dessous :

65 % valeur du mémoire spécifique

35 % pour le prix

Conditions de dépôt des offres

Date et heure limites de réception des offres : 27/09/2019 à 12 :00 h

Dématérialisation de la consultation : remise des offres par voie électronique impérativement

Les dossiers seront déposés sur la Plate-forme des Achats de l'État (PLACE) à l'adresse www.marches-publics.gouv.fr.

Copie de sauvegarde de l'offre

Il est demandé **IMPERATIVEMENT** l'envoi d'une copie de sauvegarde sur support physique, sous pli. Sa réception se fera avant le **27/09/2019 à 12:00 h**. Elle pourra être envoyée sur un support papier ou sur support électronique (CD, DVD, clé USB..). L'inscription "copie de sauvegarde" sera mentionnée sur l'enveloppe avec le nom du candidat et l'identification de la procédure, de sorte que la copie de sauvegarde soit identifiée avant l'ouverture des plis. Les documents composant la copie de sauvegarde devront être signés. La copie de sauvegarde ne sera ouverte pour remplacer l'offre dématérialisée qu'en cas d'anomalies dans la réception de celle-ci. La copie de sauvegarde sera détruite si la réception électronique s'est faite normalement.

Adresse pour l'envoi de la copie de sauvegarde : PARC NATIONAL DE PORT-CROS pour le compte du Parc national des Calanques, Cellule marchés Danielle Forestier, BP 70220 83406 Hyères cedex.

Dispositions diverses

Négociation

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de procéder, après analyse des offres, à une négociation avec le ou les candidats dont les offres, à l'ouverture des plis, sont susceptibles de répondre au mieux aux besoins de l'acheteur public. Cependant le pouvoir adjudicateur pourra juger que, compte-tenu de la qualité des offres initiales, la négociation n'est pas nécessaire.

L'invitation à négocier se fera par courriel, indiquant la date maximum à laquelle les candidats transmettront leur nouvelle proposition écrite. La négociation pourra porter sur les éléments de l'offre ainsi que sur le prix.

Modification en cours d'exécution

Le présent marché prévoit la possibilité de modifications, de compléments au marché initial, quelque soit le montant, en cours d'exécution, ainsi que les conditions dans lesquelles il peut en être fait usage selon l'art. R2194-1.

Clauses de réexamen – champs d'application et nature des modifications ou options envisageables :

- prestations supplémentaires, travaux complémentaires,
- tous travaux/toutes fournitures non prévus
- variation de prix
- modification des délais, report de la date de commencement des prestations
- sujétions techniques imprévues liées à des circonstances imprévues, etc...

L'intégration de ces modifications se fera par voie d'avenant.

Avenant

Toute prestation ou condition d'exécution non prévue au présent document sera soumis à l'avis exclusif du Maître d'ouvrage ou de son représentant et devra faire l'objet soit d'un avenant, soit d'une décision de poursuivre.

Variantes & options

La présentation de variante est autorisée, en plus de l'offre de base. Chaque variante fera l'objet d'un acte d'engagement distinct.

Les exigences minimales sont celles telles que définies au CCTP.

Il n'y a pas d'option prévue.

Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements techniques ou administratifs qui leur seraient nécessaires, les candidats devront poser leurs questions sur la Plate-forme interministérielle des Achats de l'Etat (PLACE) à l'adresse www.marches-publics.gouv.fr.

Tous les renseignements complémentaires/modifications/réponse à un candidat durant la consultation seront mis en ligne sur cette Plate-forme.

[Rappel : Le pouvoir adjudicateur n'a pas la responsabilité d'un téléchargement anonyme donc la non-possibilité de remettre des compléments d'information.](#)